

Le Billet de la Conférence Portrait des femmes aînées au Québec

La Journée internationale des femmes a lieu le 8 mars de chaque année. Le 8 mars est une journée de fierté pour les femmes, mais elle est aussi une occasion pour souligner la pertinence des luttes féministes, ici comme ailleurs. Alors que les femmes ont fait de nombreux gains, les discriminations et les violences qu'elles subissent sont très présentes dans nos sociétés. Le 8 mars est un moment pour faire entendre des voix féministes sur les enjeux sociaux, politiques, économiques et culturels.

Pour le mois de mars, le Billet de la Conférence brosse un portrait de la situation des femmes aînées au Québec.

Bonne lecture !

Mise en contexte

- En 1986 et en 2012, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient respectivement 10,0 % et 16,2 % de la population totale.
- En 2016, on comptait 1 503 921 personnes âgées de 65 ans et plus au Québec, soit 18,1 % de la population totale.
- Selon le bilan démographique du Québec 2016, 54,9 % des personnes âgées de 65 ans et plus sont des femmes.
- L'espérance de vie pour les personnes âgées de 65 ans s'élève à 22,5 ans pour les femmes et à 19,7 ans pour les hommes, ce qui représente un écart de 2,8 ans.
- En 2016, le nombre de centenaires était évalué à près de 1800 au Québec, dont 91 % sont des femmes. Les centenaires devraient être près de 5 000 en 2026.

Quelques facteurs de vulnérabilité

Les femmes aînées sont plus à risque que les hommes de vivre des situations de grande vulnérabilité :

Le revenu

Les femmes ont moins de revenus. En 2015, le revenu total médian des femmes aînées correspondait à 68,6 % de celui des hommes aînés. Cette différence résulte directement du fait que les femmes ont eu de plus faibles revenus tout au long de leur vie. Ces plus faibles revenus s'expliquent notamment, en particulier chez les générations d'aînées actuelles, par la plus grande tendance chez les femmes à assumer des responsabilités domestiques et familiales non reconnues et non rémunérées.

Le fait de vivre seule

En raison de leur espérance de vie plus longue et du fait qu'elles sont souvent mariées à des hommes plus âgés, les femmes aînées sont plus nombreuses à vivre seules. En 2011, 34 % des femmes de 65 ans et plus vivaient seules, contre 18 % des hommes. Cette différence se maintient à travers les groupes d'âge, étant tout aussi marquée chez les jeunes aînés que chez les plus vieux.

La présence d'incapacités

En 2009-2010, dans les ménages privés, les femmes de 65 ans et plus étaient plus nombreuses que les hommes du même groupe d'âge à avoir besoin d'aide pour réaliser leurs activités quotidiennes en raison d'une incapacité (27,7 % des femmes comparativement à 13,3 % des hommes).

La maltraitance

Les femmes âgées sont plus souvent victimes de maltraitance (psychologique, physique, financière, etc.) que les hommes. Sur l'ensemble des appels reçus au Québec par la Ligne Aide Abus Aînés, les situations de maltraitance rapportées mettaient en cause une femme dans 70 % des cas comparativement à 24 % pour un homme âgé. Cette information n'était pas spécifiée dans 6 % des appels.

La proche aidance

Dans tous les domaines où l'apport des femmes âgées mérite d'être souligné, celui de la proche aidance est particulièrement important. Parmi l'ensemble des proches aidants, 58 % sont des femmes. Or, comme on le sait, le rôle de proche aidant a des conséquences sur la santé (inquiétude ou angoisse, fatigue, problèmes de sommeil, etc.), sur la situation financière (déplacements, achats d'équipement, embauche de personnel, etc.) et sur les relations humaines puisque le temps consacré aux activités sociales ou aux passe-temps, à la détente ou à prendre soin d'eux-mêmes, aux amis ou avec le conjoint ou la conjointe sont les principaux éléments qui sont affectés par le rôle d'aidant.

Conclusion

Le portrait qui ressort dans ce Billet est plutôt sombre. Il aurait été bien sûr très intéressant de parler de la participation sociale des femmes âgées, de leur engagement, de leur résilience, du fait que les femmes sont de plus en plus scolarisées, de plus en plus actives, qu'elles s'investissent sur le marché du travail, de la diversité des femmes âgées en fonction de leur groupe d'âge, des femmes immigrantes, autochtones, etc.

L'objectif de ce Billet est plutôt de cibler des enjeux sur lesquels les femmes sont exposées à des situations de vulnérabilité et de les mettre en contexte avec la Journée internationale des femmes. Nombre d'entre elles ont su remporter des luttes importantes qui profitent aujourd'hui à leurs consœurs plus jeunes et à toute la société. Les femmes âgées d'aujourd'hui sont bien différentes de leur mère et de leurs grand-mères et leurs conditions de vie continueront d'évoluer. Prenons le temps de le souligner.

Recherche et rédaction : Isabelle Daigle, conseillère et agente de recherche, CTRCAQ

Révision : Charlotte Moreau, bénévole

Actions gouvernementales (tirées du site du Secrétariat à la condition féminine)

- En juin 2017, le [Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022](#) a été mis en place et a bénéficié d'une enveloppe de 45,8 millions de dollars sur six ans. Il succède au [Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2010-2015](#), lancé en juin 2010 et prolongé jusqu'en 2017, dans lequel 20 millions de dollars avaient été investis. En complémentarité à ce plan d'action, le Guide de référence pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées, lequel est constitué de fiches synthèses visant à soutenir des interventions, a été publié en 2013.
- Afin de répondre au huitième engagement du [Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale](#), le Secrétariat à la condition féminine a produit, en 2012, un dépliant intitulé [Si vous êtes une femme âgée, cette brochure peut vous concerner](#). Celui-ci vise à sensibiliser les femmes âgées aux différentes formes de violences conjugales.
- En mai 2012, le gouvernement du Québec, dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015, procédait à la mise en œuvre de la politique gouvernementale [Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec](#) et son plan d'action 2012-2017, doté d'une enveloppe de 2,7 milliards de dollars. Ce plan d'action contient des mesures visant à améliorer les conditions de vie des femmes et des hommes âgés (maintien à domicile, amélioration du cadre de vie, soins adaptés, soutien aux travailleurs expérimentés, etc.) et des personnes proches aidantes.
- Le [Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015 – Le Québec mobilisé contre la pauvreté](#) a été rendu public en mai 2010. Il consolide les programmes déjà mis en place et destinés aux personnes démunies, notamment les personnes âgées, et aux familles démunies. Ce sont près de 7,1 milliards de dollars qui ont été investis sur cinq ans, dont 1,6 milliard de dollars en nouveaux investissements, pour la mise en œuvre de ce plan d'action, lequel a été prolongé jusqu'en 2017.
- Depuis 2008, le Secrétariat aux aînés subventionne annuellement les démarches des municipalités et des municipalités régionales de comté (MRC) qui souhaitent obtenir la certification [Municipalité amie des aînés](#).

Les informations contenues dans ce Billet proviennent de :

- Secrétariat à la condition féminine : <http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=173>
- <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1021673/le-nombre-de-centenaires-triplera-au-quebec-dici-10-ans>
- Institut de la statistique du Québec : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-201202.pdf>
- Statistique Canada : Revenu des particuliers, selon le sexe, le groupe d'âge et la source de revenu : <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&retrLang=fra&id=2020407&&pattern=&stByVal=1&p1=1&p2=1&tabMode=dataTable&csid=>
- Statistique Canada : Enquête canadienne sur le revenu (ECR), personnes à faible revenu, Canada et provinces : <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&retrLang=fra&id=2060003&&pattern=&stByVal=1&p1=1&p2=1&tabMode=dataTable&csid=>
- Ministère de la Famille : Document de consultation : Politique Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec Élaboration du plan d'action 2018-2023 : <https://cdn.ofsys.com/T/OFSYS/H/C235/1256891/BhMUMv/vve-2018-2023-appel-memoires.pdf>
- L'Appui pour les proches aidants d'aînés : Portrait statistique des proches aidants de personnes de 65 ans et plus : https://www.lappui.org/content/download/10915/file/2016_Portrait%20statistique.pdf